



Monsieur Patrick Devedjian
Ministre chargé de la mise en
œuvre du plan de relance
Hôtel de Cassini
32 rue de Babylone
75007 Paris

Paris, le 15 avril 2009

Objet : archéologie préventive – Demande de rendez-vous

Monsieur le ministre,

Vous avez alloué à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) une dotation exceptionnelle de 20 millions d'euros sur les crédits du plan de relance. Le conseil d'administration de l'Inrap l'a entériné le 12 mars dernier. Nous nous en réjouissons et vous en remercions.

Cette mesure, associée au relèvement de la redevance d'archéologie préventive (RAP), devrait permettre de mieux répondre aux besoins courants en matière de diagnostics qu'il ne nous était pas possible de traiter de façon satisfaisante dans le budget initial de notre établissement. Elle devrait également apporter une réponse aux attentes des aménageurs et des élus, rendues plus pressantes dans le contexte de crise que nous vivons actuellement.

Le bénéfice de votre décision est malheureusement fort compromis par la volonté de la ministre de la culture et de la communication de délocaliser le siège de l'Inrap à Reims en 2011 pour compenser les départs des fonctionnaires dans les régions touchées par la refonte de la carte militaire. Nous ne comprenons pas que face à cette situation, l'Etat propose pour 130 personnes délocalisées, de provoquer des désordres sur l'ensemble du territoire.

En effet, depuis l'annonce de ce projet en septembre 2008, le personnel de l'Inrap, ses directeurs, sa directrice générale et son président, ainsi que ses administrateurs, alertent en vain Christine Albanel sur la profonde désorganisation, non seulement du siège mais de l'établissement tout entier, qu'une telle décision induirait et dont les effets sont déjà là (sept départs enregistrés d'ores et déjà, recrutements difficiles, ralentissement des projets structurants et du suivi des opérations...).

Dans le cadre préoccupant de la crise économique, votre plan de relance nécessite un pilotage et une coordination renforcée des dossiers, s'appuyant sur une réactivité de notre institut comme dans la réalisation du canal Seine Nord Europe, la construction de quatre lignes de TGV sur la période de 2010-2014 ou encore dans celle des 70 000 logements sociaux prévus dans le plan.



Vos propos lors de la séance au sénat du 23 janvier dernier montrent que vous avez pris la mesure de toute la complexité de la législation relative à notre discipline mais aussi reconnu son importance dans le processus du plan de relance.

Avec le même souci que vous de l'impact positif de votre dotation sur le bon fonctionnement des opérations archéologiques, nous souhaitons vous rencontrer pour vous exposer plus en détail les conséquences désastreuses de la décision de délocalisation du siège de l'Inrap et contribuer à une discussion constructive pour le plan de relance.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, monsieur le ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Les agents du siège de l'Inrap

Pour nous contacter :
agents.siege.inrap@free.fr